



HAL
open science

La nef et le chœur. A propos des églises de Sixt (XIIIe-XVIIe siècle)

Sidonie Bochaton

► **To cite this version:**

Sidonie Bochaton. La nef et le chœur. A propos des églises de Sixt (XIIIe-XVIIe siècle). De cols en vallées, parcours en Faucigny médiéval et moderne, 2022. hal-03916003

HAL Id: hal-03916003

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-03916003>

Submitted on 30 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DE COLS EN VALLÉES

PARCOURS EN FAUCIGNY MÉDIÉVAL ET MODERNE

ACTES DU COLLOQUE
D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

Sous la direction de
Loïc BENOIT et de Mathilde DURIEZ



Salle de l'Agora
BONNEVILLE



1 & 2 octobre 2021



Actes du colloque
d'Archéologie
et d'Histoire

**DE COLS EN VALLÉES,
PARCOURS EN FAUCIGNY
MÉDIÉVAL ET MODERNE**

SOUS LA DIRECTION DE Loïc Benoit et Mathilde Duriez
COORDINATION : Raphael Perchoux
CONCEPTION GRAPHIQUE : Jocelyn Laidebeur – Buttermilk.fr
IMPRIMERIE : Kalistène
SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

EDITOS	P. 7
Martial Saddier	P. 9
Stéphane Valli	P. 11
Jean-Pierre Guichardaz	P. 13
AVANT-PROPOS	P. 15
Karim Gernigon	
INTRODUCTION	P. 16
Loïc Benoit	
CHAPITRE 1 	
L'HABITAT ÉLITAIRE FAUCIGNERAND SOUS SES DIVERSES FORMES	P. 19
ARCHÉOLOGIES PRÉVENTIVE ET PROGRAMMÉE AU CHÂTEAU DE BONNEVILLE :	P. 21
le site médiéval	
Loïc Benoit et Sylvie Bocquet	
LE CHÂTEAU DE SARRIOD DE LA TOUR, À SAINT-PIERRE -	P. 43
la contribution de l'archéologie pour l'interprétation du site	
Gabriele Sartorio	
LE CHÂTEAU DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES	P. 57
Auriane Lorphelin	
UNE RÉSIDENCE SEIGNEURIALE DE MONTAGNE :	P. 73
La maison forte du Châtelet à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie)	
Laurent D'Agostino	
LA BÂTIE ROUELBEAU :	P. 95
les sources historiques face aux vestiges archéologiques	
Michèle Joguïn-Regelin et Matthieu de la Corbière	

CHAPITRE 2 |

LE MONDE RELIGIEUX, VARIA AUTOUR DE BÂTIMENTS ECCLÉSIASTIQUES P. 109

LA NEF ET LE CHŒUR. P. 111

À propos des églises de l'abbaye de Sixt (XIII^e-XVII^e siècle)

Sidonie Bochaton

UN CLOÎTRE EN KIT ?

Les emplois romans de l'abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie) P. 125

Evelyne Chauvin-Desfleurs

LES RECONSTRUCTIONS DE LA CHARTREUSE DE MÉLAN DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE : P. 139

adaptations et interprétations de l'architecture cartusienne au service des moniales (Taninges, Haute-Savoie)

Mathilde Duriez

ST-GERVAIS-LES-BAINS, CLOCHER DE SAINT-GERVAIS ET SAINT-PROTAIS, P. 153

étude d'archéologie du bâti

Quentin Rochet

CHAPITRE 3 |

OCCUPATIONS ET USAGES D'UNE VALLÉE ALPINE P. 157

PROMENADES HISTORIQUES DANS UN VIGNOBLE OUBLIÉ P. 159

Alain Mélo

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE VITICOLE DE LA CÔTE D'ARVE P. 173

Samir Mahfoudi

UN ÉDIFICE FUNÉRAIRE ALTO-MÉDIÉVAL À SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74) : P. 183

PREMIERS RÉSULTATS DE LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE DE 2021

Franck Gabayet

NOTRE-DAME DE BONLIEU À SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, P. 193

relecture historique et archéologique d'un marqueur territorial

Denis Laissus et Christophe Guffond

LE FAUCIGNY ET LA FIN DE LA GUERRE DELPHINO-SAVOYARDE (1282-1355) P. 205

Sylvain Macherat

SALLANCHES ET SON TERRITOIRE ENTRE LE XIII^e ET LE XV^e SIÈCLE P. 215

Nicolas Payraud

CHAPITRE 4 |

MOBILIER ET IMMOBILIER : ÉTUDES SPÉCIALISÉES ET VIE QUOTIDIENNE P. 227

**LE CHÂTEAU DE SARRIOD DE LA TOUR (SAINT-PIERRE, VALLÉE D'AOSTE) DANS LES SIÈCLES :
les aspects artistiques (peintures et sculptures)** P. 229

Viviana Maria Vallet et Daniela Platania

LES CÉRAMIQUES MÉDIÉVALES ET MODERNES EN USAGE DANS LE FAUCIGNY (HAUTE-SAVOIE) P. 241

Liliana Ceci

**TRAVAUX DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU DÉCOR PEINT DE LA CHAPELLE
DU CHÂTEAU DES RUBINS, À SALLANCHES** P. 255

Séverine Haberer

**LES GRAFFITIS MÉDIÉVAUX DU CHÂTEAU DES SIRES DE FAUCIGNY À BONNEVILLE -
La frise des personnages de l'archère de la tour nord-est** P. 265

Nadège Gauffre-Fayolle

**LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DU FAUCIGNY :
une ressource documentaire riche mais méconnue** P. 275

Juliette Chatel, Géraldine Périllat, Daniel Grange, François Baulet

CHAPITRE 5 |

CONCLUSION P. 289

Mathilde Duriez

P. 291

POSTERS P. 295

MODÉLISATIONS 3D DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE ISSUE DES RELEVÉS LASERGRAMMÉTRIQUES P. 296

Olivier Veissière

**UN BAS-RELIEF FIGURANT UNE FORTIFICATION TROGLODYTIQUE AU PIED DU CHÂTEAU
DE BONNEVILLE** P. 298

Christophe Guffond et Olivier Veissière

COUPE ET ÉLÉVATIONS DE LA SALLE VOUTÉE DU CHÂTEAU DE BONNEVILLE P. 299

Olivier Veissière



LE MONDE RELIGIEUX, VARIA AUTOUR DE BÂTIMENTS

2

LA NEF ET LE CHŒUR.

À propos des églises de l'abbaye de Sixt (XIII^e-XVII^e siècle)

Sidonie Bochaton - Maîtresse de conférences en histoire de l'art et archéologie médiévale à l'université Toulouse - Jean Jaurès, UMR 5608 TRACES - Chercheuse associée aux laboratoires ArAr (UMR 5138) et LLSETI (EA 3706)

Un bâtiment, deux églises. Ainsi pourrait-on sommairement décrire les églises des monastères et des établissements de chanoines réguliers qui accueillait les communautés paroissiales dans une partie de leurs neufs. Les religieux, car il s'agit bien là de communautés masculines, occupaient la partie orientale des édifices, constituée d'un sanctuaire, d'un chœur, éventuellement d'un transept et des premières travées des neufs, tandis que les laïcs occupaient la partie occidentale. Un bâtiment, mais deux églises qui avaient leurs propres autels, liturgies, temporalités, espaces funéraires, communautés et même propriétaires. Dans l'ancien diocèse de Genève, plusieurs exemples sont connus par les textes et l'archéologie, mais la suppression des communautés religieuses à partir du XVIII^e siècle a entraîné une unification de ces églises et la destruction des séparations qui s'y trouvaient. C'est ce sujet que je propose d'explorer à travers l'exemple de l'ancienne église de l'abbaye de chanoines réguliers de Sixt¹. Fondée en Faucigny dans le second quart du XII^e siècle par des chanoines réguliers de saint Augustin issus de l'abbaye d'Abondance² en Chablais (fig. 1), la communauté a perduré jusqu'à sa suppression consécutive à l'invasion française de la Savoie en 1792. Durant près de sept siècles, l'église abbatiale a accueilli une communauté religieuse composée de douze chanoines, d'un abbé, de quelques novices, convers et converses, mais aussi la communauté paroissiale qui vivait à proximité de l'abbaye. Ce double usage

nécessitait une séparation stricte entre les communautés, ce que l'on distingue encore dans l'architecture³.

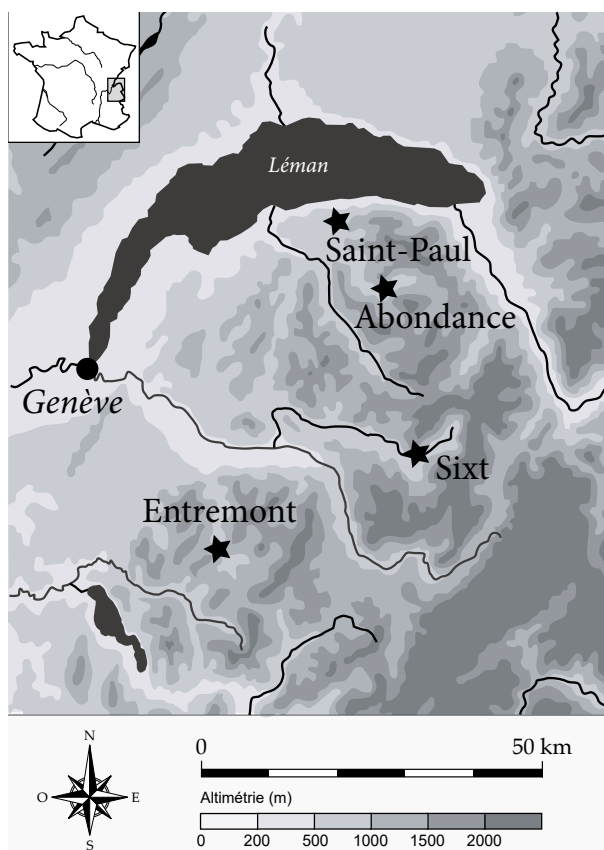


Fig. 1 : Localisation des sites mentionnés.

© DAO : S. Bochaton, d'après S. Nieloud-Muller et P.-J. Rey.

1 Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie, France.

2 Abondance, Haute-Savoie, France.

3 Ces données sont issues d'une thèse de doctorat débutée en 2015 et soutenue en juin 2021 à l'université Lumière-Lyon 2 sous la direction d'Anne Baud (voir référence en bibliographie).

PROPRIÉTÉ, USAGE ET ENTRETIEN DES ÉGLISES...

...au Moyen Âge

Dans l'ancien diocèse de Genève, le partage des églises des établissements canoniaux et des frais associés à leur entretien apparaît régulièrement dans les sources écrites à partir de la première moitié du XV^e siècle et les visites pastorales de l'évêque Jean de Bertrand, puis du suffragant de François de Metz, Barthélemy Vitelleschi. Parfois, le partage apparaît en négatif ; c'est le cas lorsque le visiteur peut décrire la partie paroissiale, mais pas la partie monastique ou canoniale de l'église. En 1411, lorsque Jean de Bertrand visite l'église du prieuré Saint-Paul⁴, il ne mentionne que les chapelles qui se trouvent dans la nef et sur le jubé qui sépare les paroissiens des moines⁵. On ignore toutefois si les laïcs ont en charge la partie de l'édifice qui leur est destinée. À Sixt, en revanche, le rapport de Vitelleschi en 1443 est parfaitement clair : les paroissiens sont chargés des vérifications de la toiture et des travaux de la nef, tandis que l'abbé fera des travaux dans le « chœur⁶ ». L'entretien de l'édifice est donc partagé dès cette époque, ce qui n'est pas le cas à Abondance. Là, les paroissiens sont exemptés des frais d'entretien de l'église paroissiale en raison des redevances très lourdes qu'ils payent aux chanoines, et ce sont ces derniers qui doivent reconstruire la nef détruite dans un incendie quelque temps auparavant⁷. La répartition des charges diffère donc d'un site à l'autre, en fonction du contexte. De quand datent ces arrangements ? On pourrait supposer qu'ils ne sont pas antérieurs au milieu du XIV^e siècle, date à laquelle la démographie connaît un coup d'arrêt en raison de l'épidémie de peste noire, ce qui fait chuter les revenus seigneuriaux. En échange de la cession de la propriété de la nef, les religieux se déchargeraient en effet des frais inhérents, en particulier ceux liés aux toitures en tavaillons

qui doivent non seulement être renouvelées une fois par génération, mais qui brûlent facilement. La communauté paroissienne, si elle y perdrait financièrement, y gagnerait certainement en sérénité : une fois dans ses murs, les religieux ne pourraient pas la menacer d'expulsion ni lui imposer toute sorte de chantages comme le font les cisterciens d'Abondance⁸ au cours du XVII^e siècle. L'obligation d'entretien signifie-t-elle pour autant propriété ? La question demeure en suspens pour la plupart des sites concernés en l'absence de sources écrites.

Dans le cas de Sixt, un faisceau d'indices laisse supposer que dès le XIII^e siècle, l'édifice est véritablement partagé. Un extrait du *Catalogue des abbés*, dressé au début du XVIII^e siècle par l'un des chanoines, rapporte qu'au milieu du second siècle d'existence de l'établissement, l'abbé fait réaliser des travaux : « Henri était abbé de Sixt en 1257 ; il régnait en 1280 ; c'est sous son règne que l'on a voûté l'église abbatiale de Sixt⁹. » Ici, on précise que les travaux de voûtements ont eu lieu dans « l'église abbatiale », expression qui ne signifie pas nécessairement la totalité de l'église comme on l'entend habituellement. Et si l'abbé n'avait fait voûter que les travées de son église ? Ces voûtes de tuf existent toujours (fig. 2) ; elles ont survécu à un grave incendie survenu en 1680 sur lequel nous reviendrons, contrairement à la nef qui était visiblement charpentée. Il nous faut donc interroger les sources écrites. La première description de l'église paroissiale ne date que de 1411, lorsqu'elle est visitée par l'évêque Jean de Bertrand qui la qualifie « de médiocre valeur¹⁰ ». On connaît bien quelques mentions plus anciennes de « l'église », choisie comme lieu de sépulture par la noblesse faucignerande dès la seconde moitié du XII^e siècle, mais le lieu d'inhumation exact n'est jamais mentionné¹¹. Par ailleurs, la construction du cloître à la même époque ne nécessite pas nécessairement une nef du côté nord du couvent pour s'y appuyer, mais seulement d'un mur suffisamment solide. Enfin, et pour aller au bout de ce raisonnement, il convient de poser la question suivante : une nef pour quelle population ? On sait que la main-d'œuvre n'est pas suffisante à

4 Saint-Paul-en-Chablais, Haute-Savoie, France.

5 S. Bochaton, « Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais. Nouvelles recherches historiques et archéologiques », *Les Dossiers du musée savoisien : revue numérique*, 2-2016, disponible en ligne sur https://patrimoine.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 08/02/2022].

6 V.-Fr. Kaeser, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975, p. 64.

7 *Ibidem*.

8 L'abbaye d'Abondance est réformée au début du XVII^e siècle par l'abbé et l'évêque de Genève. Des cisterciens feuillants opposés au partage de l'église y remplacent les chanoines réguliers.

9 ADHS, 4H4.

10 L. Binz, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy, 2006, p. 279.

11 M. Rannaud, *Histoire de Sixt. Abbaye - Paroisse - Commune. 1135-1914*, Annecy, 1916, p. 19-20.

Sixt au XIII^e siècle et qu'en 1226, l'abbé s'accorde avec Aymon II de Faucigny sur des colons à installer dans des mas qui appartiennent à l'abbaye¹². On admet d'ailleurs que c'est l'arrivée des chanoines qui a entraîné l'apparition d'un « noyau de peuplement paysan donnant ensuite naissance à une vaste paroisse, démembrée de celle de Samoëns¹³ ». Aussi, les chanoines ont-ils bâti puis laissé dès cette époque la nef aux paroissiens, en considérant que la population devait être faible et que leur vocation originelle n'était pas l'encadrement religieux, contrairement à ce qu'on a souvent dit par le passé ? On ne répondra pas à cette question dans l'immédiat, mais le fait que, dès le milieu du XIII^e siècle, l'abbé ne fait visiblement voûter que l'église des religieux, et qu'en 1443, les frais d'entretien de l'édifice sont partagés entre chanoines et paroissiens, implique que rapidement et pour une raison inconnue, la communauté religieuse confie aux laïcs la charge de leur église.

... à l'époque moderne

La coexistence des églises canoniale et paroissiale apparaît également dans les textes de l'époque moderne. En 1666, le chanoine Depassier, auteur d'une vie légendaire de l'abbé fondateur Ponce, mentionne « l'église inférieure¹⁴ », c'est-à-dire celle des laïcs, dans laquelle se trouve le tombeau de Ponce ; nous y reviendrons. Cependant, un événement bouleverse cette situation quelques années plus tard : le 6 octobre 1680, un incendie ravage l'abbaye. Les dégâts occasionnés sont bien connus grâce à un rapport établi par des experts dans les jours qui suivent. L'église paroissiale est entièrement détruite, tandis que l'église canoniale subsiste grâce à un mur de séparation qui l'a protégée :

« De là ils sont entrés dans l'église paroissiale et ont vu et remarqué qu'il n'y est rien resté que les quatre murailles ayant mesme brûlé les deux pierres de deux autels qui y estoient en sorte qu'ils sont brisés et rompus et ne peuvent servir non plus que



Fig.2 : Le sanctuaire et la nef des chanoines dans l'ancienne église canoniale de Sixt.

© S. Bochaton.

la pierre de l'eau beniste et celle des fonts qui ont estés brûlées et brisées. Les arêtes du grand portail de ladite église ont estés emportées et rompus en plusieurs endroits par l'ardeur du feu les vitres et fenestres ont estés entièrement brûlés ou brisés. De là ils sont entrés dans l'église desdits seigneurs prieures et chanoines quest joignant et contigu à ladite église paroissiale ny ayant qu'une muraille et une porte au milieu qui fasse la séparation au dessus de laquelle église il y avoit un clocher couvert de tavaillons et la hauteur d'environ soixante pieds¹⁵ [...] »

Ce mur supportant les voûtes de l'abbé Henri isolait complètement les deux bâtiments. Une unique porte située en son centre permettait de circuler entre les deux églises. Ce type d'aménagement est moins connu que les jubés, ces tribunes qui faisaient office de séparation entre les communautés de tribune pour prêcher¹⁶. L'existence de ce mur est pourtant certaine, comme celle du mur de l'église de

12 N. Carrier, F. Mouthon, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, 2010, p. 78-79.

13 F. Mouthon, « Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde ? », *Reti Medievali Rivista*, 2006/2, t. VII, p. 6.

14 J. Depassier, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Sixt*, Annecy, 1666, p. 69-70.

15 ADHS, 4H144.

16 Signalons dans la région les jubés de la basilique de Valère à Sion (Valais, Suisse) ou du monastère de Brou à Bourg-en-Bresse (Ain, France).

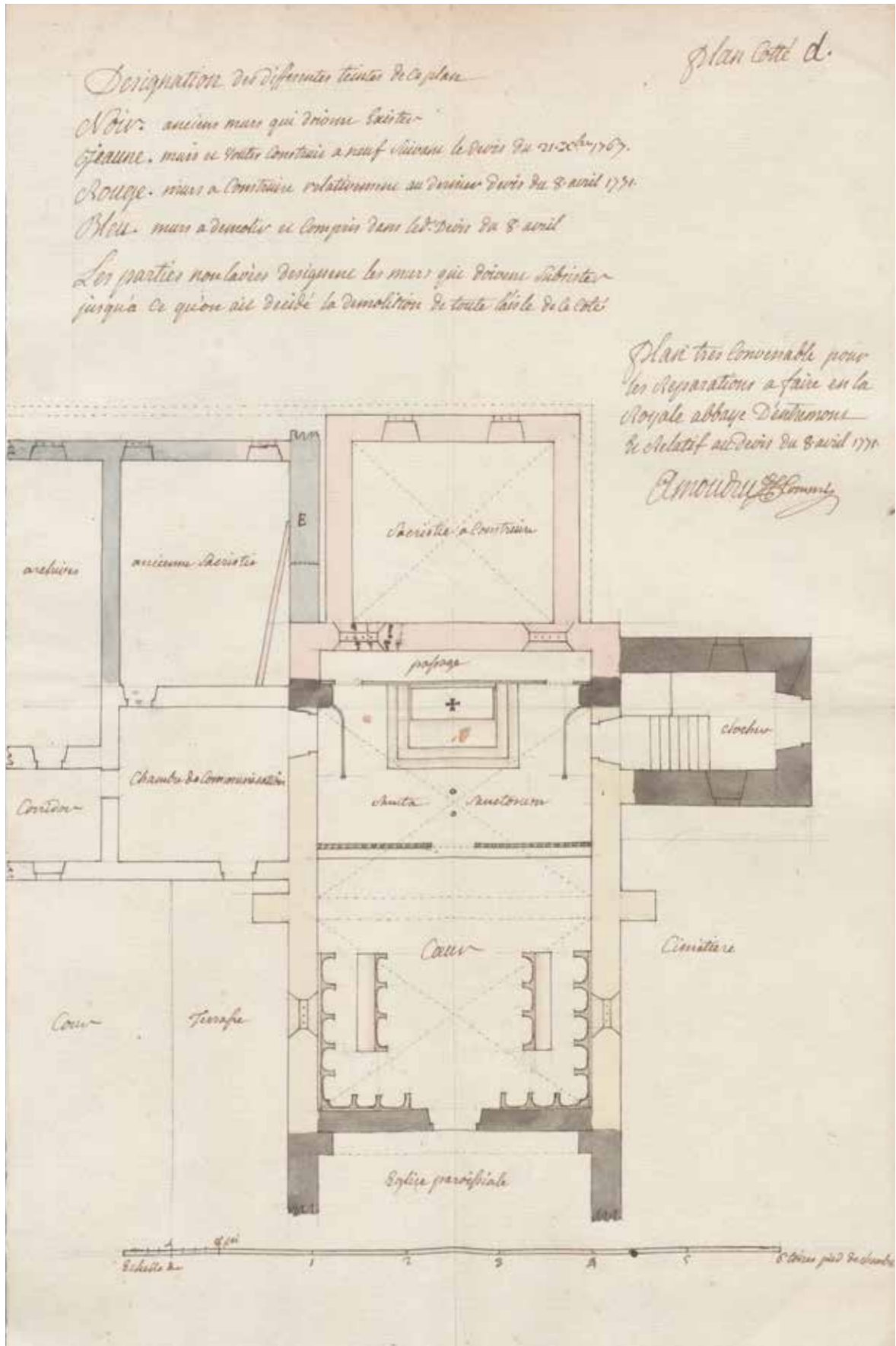


Fig.3 : Plan de l'église des chanoines de l'abbaye d'Entremont, vers 1767.

© Archives départementales de la Savoie.

l'abbaye d'Entremont¹⁷. Fondée elle aussi par des chanoines d'Abondance vers 1150 et dans la région voisine du Genevois, l'église présente la même dualité architecturale attestée par l'archéologie et les archives. Des plans dressés au XVIII^e siècle représentent même ce mur auquel sont accolées les stalles des chanoines (fig. 3). Il a été abattu peu de temps après la fermeture de l'abbaye¹⁸ pour permettre aux paroissiens de suivre la messe célébrée dans le sanctuaire des chanoines.

Après l'incendie de l'abbaye de Sixt, la communauté paroissiale n'a plus d'église. Dans ces conditions, comment assurer les messes pour les paroissiens dans l'attente de la reconstruction de la nef, achevée en 1687 ? Les chanoines n'ont pas le choix, ils doivent accueillir les laïcs dans leur église, ce que les restaurations prennent en compte. Ainsi, pendant plusieurs années, les deux communautés prennent place, à différents moments bien entendu, dans l'église canoniale dont les travées sont réaménagées pour faire de la place à tout le monde : les chanoines se replient dans les deux travées du sanctuaire, les paroissiens s'installent dans les deux travées de la nef (fig. 4). Nul doute qu'ils sont priés de participer à ces travaux de restauration, en plus de financer eux-mêmes la reconstruction de leur église. Alors, quand les travaux se terminent en 1687, les deux communautés trouvent un accord : le mur qui séparait jusque-là les deux églises est abattu et les paroissiens entrent en possession de l'intégralité de la nef. Dix ans plus tard, en septembre 1698, l'évêque de Genève confirme que l'abbé est en charge des travaux du chœur et du couvent, et les paroissiens de la nef et du cimetière¹⁹. Et trente ans après l'incendie, quand la toiture de l'église doit être refaite en 1718, la mise à prix des travaux confirme non seulement que les paroissiens sont bien propriétaires de leur église, mais encore que celle-ci comprend la nef en entier :

« [...] ledit ouvrage très utile et nécessaire et pour empêcher la destruction de leur

église qui contient dès le *Sancta Sanctorum* [c'est-à-dire l'église des chanoines] jusqu'à la porte de l'église qui est à ladite paroisse comme de droit en faisant les réparations comme ils ont fait ci-devant [pour être obligés de les faire] ensuite de la transaction ci-devant passée entre eux et ledit seigneur abbé de Sixt suivant encore l'usage et coutume qu'ils en ont de ladite lettre²⁰ [...] »

On ignore à quelle époque et à quelle cession fait référence cette lettre. S'agit-il de la cession de la propriété de l'église paroissiale au Moyen Âge, ou de la cession de la nef entière après sa reconstruction ? Seul l'usage du terme « lettre » pourrait indiquer un temps relativement récent, mais cet indice ne suffit pas à abandonner l'hypothèse d'un document plus ancien. Dans tous les cas, elle atteste qu'un abbé et la communauté paroissiale se sont entendus à ce sujet. Toujours en 1718, ce sont les chanoines qui prennent en charge la réparation de leur partie de la toiture, c'est-à-dire celle « du chœur soit *Sancta Sanctorum* et sacristie dépendants de l'église dudit lieu ». Ils sont en effet en droit d'effectuer les réparations nécessaires aux bâtiments depuis qu'ils ont obtenu un arrêté contre leur abbé et son coadjuteur en 1620²¹. La propriété de l'église reste malgré tout à l'abbé, qui est celui qui est exhorté à procéder aux réparations lors des visites pastorales et qui est mis en possession de l'église lorsqu'il est nommé commendataire de Sixt²².

Propriété, entretien et usage sont donc dissociés. Si les paroissiens de Sixt utilisent et entretiennent l'église paroissiale, c'est parce qu'elle leur appartient. Cet état est reconnu par les évêques de Genève depuis au moins 1443 sans qu'on puisse déterminer de quelle époque date cet arrangement. En revanche, si les chanoines utilisent et entretiennent depuis 1620 les bâtiments, la propriété demeure celle de l'abbé qui, en théorie, devrait être celui qui finance et qui initie les travaux. Voyons à présent comment ces deux églises étaient utilisées par leurs usagers respectifs.

17 Glières-Val de Borne, Haute-Savoie, France.

18 L.-É. Piccard, « L'abbaye d'Entremont », *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-Bains, 1895, t. IX, p. 118 : « En 1780, révérend Maistre, curé d'Entremont, fit démolir un mur existant entre le chœur et la nef de l'église : il le remplaça par un arc de belle apparence. Le prix fait fut signé le 30 juillet de ladite année (archives Piccard). Replat dit avoir rencontré, à côté de l'église, sur la plate-forme plantée de tilleuls, des tores, des chapiteaux couverts d'écussons, débris de l'antique splendeur du couvent. »

19 ADHS, 4H22.

20 ADHS, 4H146.

21 ADHS, 6C1555, fol. 574.

22 Un exemple lors de la mise en possession de l'abbaye par l'abbé de Cagnol en 1677 : « Il est conduit en la grande porte de l'église qui lui a été ouverte, il en prend la clé, sonne les cloches, embrasse le maître-autel, touche les évangiles, et est mis ensuite en la place abbatiale sans opposition. » (ADHS, 4H65).

LES ÉGLISES JUSQU'EN 1680

Si les quatre travées orientales de l'église aujourd'hui entièrement paroissiale de Sixt-Fer-à-Cheval correspondent à l'ancienne église canoniale du Moyen Âge, l'église paroissiale médiévale a disparu presque entièrement dans les flammes en octobre 1680. Seules les assises inférieures de certains murs, en particulier du gouttereau sud, ont été conservées et réutilisées au moment de la restauration. Aussi, la description de l'édifice médiéval sera incomplète et partiellement basée sur les sources textuelles.

Description de l'édifice médiéval

Le sanctuaire de l'église de Sixt mesure 10,80 m de longueur pour 7 m de largeur dans l'œuvre ; la première travée orientale ne mesure que 4 m de longueur et est beaucoup plus étroite que la seconde qui atteint 7,50 m (fig. 4). Ces travées sont voûtées d'ogives de tuf supportées par des culots sculptés de visages, tandis qu'elles sont séparées par des arcs doubleaux brisés (fig. 2). Les élévations du sanctuaire présentent des ouvertures datables d'époques différentes. Le chevet plat comprend en partie médiane un triplet de baies en plein cintre de tuf surmonté d'un oculus en tuf lui aussi. Si le mur nord ne présente pas d'ouvertures, le mur sud du sanctuaire est éclairé dans chaque travée d'une grande fenêtre de l'époque moderne. Au-dessous ont été laissés visibles les claveaux de deux arcades aujourd'hui comblées : l'arc oriental est entier et mesure environ 3,50 m d'envergure, tandis que l'arc occidental n'est que partiellement visible. À la place, une porte de facture moderne donne accès à la sacristie. Ces aménagements témoignent des phases de travaux menées entre le XIII^e et le XVIII^e siècle.

Entre le sanctuaire et la nef, l'église s'élargit au moyen d'un double épaulement. Les deux premières travées de la nef mesurent chacune 4,60 m de longueur pour un total d'environ 10 m dans l'œuvre. Là encore, elles sont voûtées d'ogives en tuf et séparées par un arc doubleau brisé. Dans le mur nord de la première travée orientale de la nef apparaissent les vestiges d'une baie médiévale aujourd'hui bouchée par l'adjonction d'une chapelle (fig. 5). Cette dernière mesure 1 m de largeur pour une hauteur que l'on ignore, son appui ayant été endommagé par la construction de la chapelle. Une baie du même

type, en plein cintre de tuf, éclaire la seconde travée depuis le nord : bien plus étroite, mais entière, elle mesure 2,75 m de hauteur. Son appui se trouve à 4,75 m du sol actuel, mais l'ébrasement se prolonge jusqu'à 3,12 m depuis le sol. En face et dans le mur sud de cette même travée, deux ouvertures différentes donnaient dans le cloître (fig. 2). Au rez-de-chaussée se trouvait une porte à arc surbaissé dont seul l'arc apparaît, le reste de l'ouverture étant occupé par un confessionnal de bois. Au-dessus, et à une hauteur de 3,60 m se trouve une large baie de style gothique tardif en tiers point comprenant un triplet, dont les deux baies latérales sont surmontées d'un oculus.

L'aménagement intérieur de ces églises

De l'église canoniale primitive, celle du XII^e siècle, rien ne subsiste, car elle a été remplacée au XIII^e siècle par le nouvel édifice voûté par l'abbé Henri. Son plan suffit à localiser le sanctuaire dans les deux travées orientales, et le chœur liturgique dans les deux travées de la nef. Quant à la sacristie, son existence est certaine, bien qu'on ignore encore où la situer. En raison du plan de l'abbaye, et en considérant que la façade occidentale de l'église était alignée avec celle du couvent, alors on peut restituer une nef construite à une date inconnue, mais qui devait être composée de trois ou quatre travées. Plusieurs mentions d'autels apparaissent dans la documentation. L'autel de sainte Madeleine est cité en 1459 sans être localisé²³. Il fait référence au vocable de l'abbaye et de l'église paroissiale qui était Sainte-Marie-Madeleine en 1606²⁴. La mention d'un « grand autel en l'honneur de sainte Marie²⁵ », consacré par François de Sales en 1620, semble montrer un changement de vocable à partir du XVII^e siècle. Quant aux autres autels et chapelles, ils sont ponctuellement mentionnés, mais rarement localisés dans l'une ou l'autre des églises avant 1680 : la chapelle Saint-Augustin se trouve dans l'église des chanoines, mais qu'en est-il de l'autel dédié à saint Jean-Baptiste, de celui dédié aux saints Antoine et Loup²⁶ et de

23 ADHS, 4H4.

24 Ch.-M. Rebord, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy, 1411-1900 : analyses détaillées des visites de saint François de Sales 1604-1618. Texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites, notes et documents*, Annecy, t. 2, 1923, p. 646.

25 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 181.

26 ADHS, 4H4.

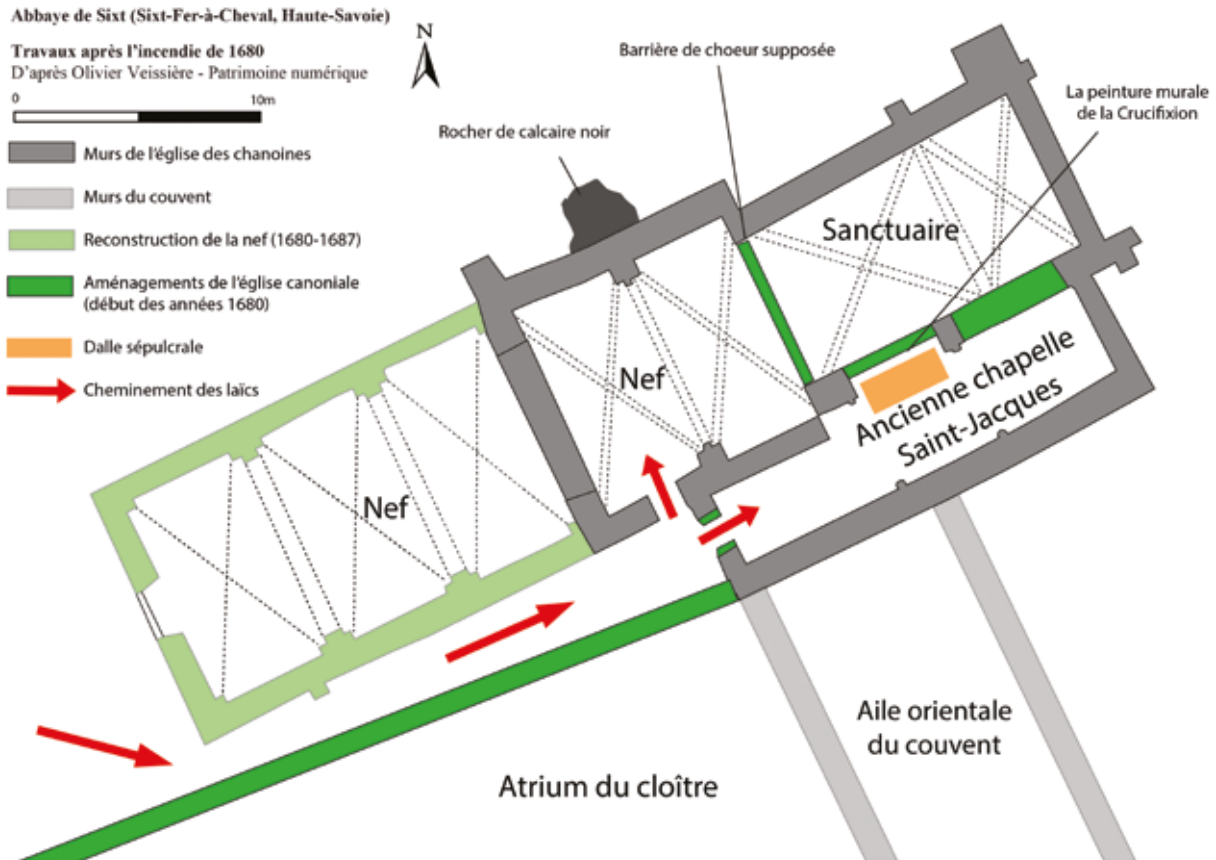


Fig.4 : Plan de l'église abbatiale de Sixt après l'incendie de 1680 © DAO : S. Bochaton.



Fig.5 : Mur nord de la nef de l'église des chanoines, ancien mur de séparation (à gauche) © S. Bochaton.

la chapelle Sainte-Anne²⁷ ? On sait par ailleurs que dans l'église paroissiale, et accolée au mur qui la séparait de l'église canoniale, existait la chapelle de l'abbé Ponce du côté de l'Épître (sud). Il existait également cet autel principal au-devant du mur, sur lequel officiait le sacristain de l'abbaye, qui était par ailleurs le prêtre de la paroisse. À Entremont et à Abondance, ces maîtres-autels apparaissent plus nettement dans la documentation. Dans la première abbaye, et en 1303, est mentionné l'autel de la bienheureuse Vierge dans la nef paroissiale de l'église d'Entremont²⁸. Dans la seconde et en 1451, c'est l'autel de l'église canoniale qui porte ce vocable²⁹.

Dans leur église, les chanoines de Sixt chantent la messe et les heures dans le chœur liturgique. Ces stalles en bois se trouvaient dans la nef et étaient accolées aux murs gouttereaux. Le père abbé, lui, disposait certainement d'un siège abbatial³⁰ dans le sanctuaire, au plus près du maître-autel. Les frères entraient dans leur église par la galerie orientale du cloître qui menait à une porte dont l'emplacement dans le mur sud de la seconde travée occidentale de la nef se maintient au fil du temps (fig. 2 et 4). Du côté paroissial, les laïcs entraient dans leur église par la grande porte en façade. Ils s'y tenaient debout, tandis que le prêtre officiait dos à eux sur l'autel principal. Le sol y était pavé d'après la visite pastorale de 1481, tandis qu'on trouvait un plancher à Abondance³¹. Quant aux murs, ils avaient régulièrement besoin d'être blanchis à cause des fumées des bougies qui les noircissaient. Existait-il, dans l'élévation du mur de séparation, une baie qui permettait au sacristain de Sixt de prêcher ? Rien ne permet de l'affirmer : le rapport après incendie ne mentionne que cette porte et il est beaucoup plus probable qu'il existait une chaire en bois dans la nef.

Enfin, on connaît deux espaces funéraires à l'intérieur de ces églises. Les abbés, puis les chanoines à l'époque moderne, sont enterrés dans le sanctuaire de l'église canoniale et sous la chapelle dédiée à saint Augustin. Quant à la nef paroissiale, elle accueille de nombreuses

sépultures, si bien que dès 1481, Vitelleschi demande que des travaux d'assainissement soient réalisés³².

L'agrandissement et l'embellissement des églises au XV^e siècle

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, les deux églises font l'objet de travaux d'embellissement. L'abbaye connaît à cette époque une réforme par l'instauration du régime de la commende, ainsi qu'une augmentation très importante de ses revenus, comme les autres monastères de la région. Vérène-Françoise Kaeser a montré que les revenus annuels de l'abbaye étaient en effet passés de 800 florins en 1443, c'est-à-dire près de la moitié de ceux de l'abbaye d'Abondance, à environ 1 330 florins en 1517. L'historienne expliquait principalement ce phénomène par la reprise démographique et des défrichements, et constatait que les revenus seigneuriaux augmentaient partout dans le diocèse³³. À cela, on pourrait également ajouter l'émigration importante des habitants du Haut-Giffre³⁴ vers le Lavaux, qui a peut-être permis à certains émigrés de financer des travaux dans l'église paroissiale de Sixt.

Dans les années 1460-1470, une chapelle latérale fondée par l'un des chanoines est construite contre l'église canoniale³⁵. Elle est suffisamment ancienne en 1481 pour avoir, comme le chœur, besoin d'être reblanchie. La place étant particulièrement réduite autour de l'église des chanoines, ce bâtiment – partiellement conservé aujourd'hui – est construit dans le tiers nord de l'aile orientale qu'elle ampute au rez-de-chaussée comme à l'étage³⁶. Autrefois composé de trois travées, il était ouvert sur le sanctuaire par deux

27 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 133.

28 L.-É. Piccard, *op. cit.*, p. 183 : « *altare beate Marie Virginis in navi parochialis ecclesie Interfontium* ».

29 Archives de l'Académie chablaisienne, ms Pescatore, t. 1 : « *infra ecclesiam monasterii eiusdem loci ante magnum altare beate Marie* ».

30 Celui d'Abondance, qui date de la seconde moitié du XV^e siècle, est conservé.

31 V.-Fr. Kaeser, *op. cit.*, p. 80.

32 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 123-124.

33 *Ibidem*, p. 76-77.

34 ²³ N. Carrier, F. Mouthon, *op. cit.*, p. 294. Ce phénomène, désormais bien connu, a concerné de nombreux habitants de Sixt et de Samoëns qui se sont installés en pays de Vaud et plus précisément dans la région de Lutry (voir J.-P. Bastian, « La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle », *Revue historique vaudoise*, 2009, n° 117, p. 189-216.)

35 Mentionnée pour la première fois le 9 mai 1479 (ADHS, 4H68), on apprend alors que son fondateur est Claude des Folliets, l'un des chanoines de l'abbaye. Celui-ci apparaît dans la documentation écrite pour la première fois le 7 juillet 1461 (voir M. Rannaud, *op. cit.*, p. 113-114).

36 Dès cette époque, le sanctuaire de l'église était entouré d'un cimetière paroissial qui a été découvert lors des fouilles de 2015 (voir S. Bochaton, A. Gaillard, Ar. Letailleux, *Abbaye de Sixt*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015).

arcades en plein cintre. L'utilisation de calcaire de Sixt se généralise à la même époque, dont on peut également dater la reconstruction partielle de la travée ouest de la nef des chanoines. Là, et sous la baie en triplet gothique, une tribune qui prenait toute la travée est construite. Elle était également bâtie en calcaire de Sixt. La différence des matériaux – le tuf pour les piliers de la nef et le calcaire pour cette tribune – permet de restituer sa hauteur, qui devait être inférieure à celle des appuis des baies qui l'éclairaient : 3,12 m pour la baie nord (fig. 5) et 3,60 m pour la baie sud (fig. 2). Cette dernière fonctionnait d'ailleurs avec cette tribune qui devait en effet être faiblement éclairée en raison du mur de séparation des deux églises contre lequel elle prenait appui. Nul doute que son apport lumineux était lié à l'utilisation de cette tribune. Ce point demeure sujet aux hypothèses. Tournée uniquement vers l'église canoniale, construite au-dessus de l'entrée de cette église, on sait qu'il s'y trouvait les archives en 1670 :

« Et ledit sieur advocat général nous auroit encore remontré estre nécessaire de nous transporter jusques dans l'église des révérends religieux de ladite abbaye de Sixt et de monter à la tribune qui est en haut du côté du cloître auquel lieu nous aurions trouvé deux grands coffres bois noyer fermants à trois serrures chacun³⁷ [...] »

Une tribune si généreusement éclairée par la lumière naturelle est compatible avec un lieu de lecture, de consultation des archives ou des ouvrages religieux³⁸, et de formation des novices. Peut-être la sacristie y a-t-elle également été transférée ? On pourrait aussi imaginer qu'elle accueillait les hôtes de marque en séjour à l'abbaye. Rien ne permet – pour le moment – de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses.

L'église paroissiale bénéficie également d'investissements, que l'on reconnaît là encore à l'utilisation du calcaire de Sixt. La porte qui permettait de circuler entre la nef paroissiale et le cloître est reconstruite : son arc brisé est toujours visible dans le mur sud de l'église. Plus intéressant est l'aménagement ou l'embellissement du tombeau de l'abbé fondateur Ponce situé dans

ce même mur. Aujourd'hui dissimulé par un monument de la fin du XIX^e siècle, il est décrit en 1666 par le chanoine Depassier :

« [Dans] la muraille mitoyenne de la nef de l'église inférieure et du cloître, l'on prit le dessein d'y bâtir une forme de sépulchre dont la moitié paroît élevée sur terre et enclavée en la même muraille et surmontée d'une arcade, le tout d'une pierre dure, taillé à l'antique, et de la façon qu'il paroît encore aujourd'hui : et dans iceluy furent transférés et consignés les vénérables ossements du sieur abbé³⁹ [...] »

Il écrivait encore que la niche au-dessus du tombeau était décorée d'une peinture représentant l'abbé. Habillé « pontificalement », c'est-à-dire mitré, il était représenté agenouillé et les mains jointes ; au-dessous de lui se trouvait une inscription « en caractères gothiques » qui disait : « *Hic jacet beatus Pontius abbas noster* »⁴⁰. Un peu plus de deux siècles plus tard, le prêtre Marie Rannaud ajoutait que « [le tombeau] est en partie construit dans la muraille mitoyenne de l'église paroissiale et du cloître [...] Il se compose d'une arcade de forme ogivale, en pierres dures, taillée comme celle de l'arcade qui est en sacristie⁴¹. ». L'inscription était toujours visible. L'ensemble de ces éléments indique une datation de la fin du Moyen Âge pour l'arcade et le décor peint. On sait par ailleurs qu'au pied de cette arcade, les reliques de l'abbé fondateur étaient enterrées sous une dalle funéraire sur laquelle les malades venaient se coucher en espérant une guérison miraculeuse. Les pèlerins devaient probablement consentir quelques dons à l'abbaye au cours de leur visite, en tout cas suffisamment pour que les chanoines publient en 1666 une vie légendaire de leur abbé certainement destinée à amplifier ce phénomène. L'incendie qui survint seulement quatorze années plus tard aurait pu y mettre un terme, mais les religieux qui s'adaptent à l'entrée des laïcs dans leur église trouvent une façon de maintenir cette ressource financière dont ils ont plus que jamais besoin.

37 ADS, 4B324.

38 Un exemple semblable existait à l'abbaye de Savigny, dans le Lyonnais. Information aimablement transmise par Olivia Puel, maîtresse de conférences en archéologie médiévale et art monumental à l'université de Dijon.

39 J. Depassier, *op. cit.*, p. 69-70.

40 M. Rannaud, *Le Bienheureux Ponce de Faucigny : fondateur de l'abbaye de Sixt : sa vie, son culte*, Sixt-Fer-à-Cheval, 1905, p. 149-151.

41 M. Rannaud, *op. cit.*, p. 147-152.

LES CONSÉQUENCES DE L'INCENDIE DE 1680 SUR LE BÂTI

Après l'incendie, il faut procéder à l'inventaire de ce qui a survécu et de ce qui a été perdu. Du constat dressé par les experts maçons et charpentiers, on déduit que c'est l'angle nord-ouest de l'abbaye qui a été le plus touché, c'est-à-dire l'église des paroissiens et l'aile occidentale du couvent, tandis que le reste des bâtiments a essentiellement subi la destruction de sa toiture. Ce document est tronqué, mais il semble que la question de l'origine du feu n'y soit pas soulevée. Pourtant, elle est d'importance, car si le feu a accidentellement pris dans l'église paroissiale, alors les laïcs ont pu être considérés comme responsables. En revanche, si un événement extérieur était en cause, telle la foudre tombée sur le clocher, alors seul le ciel était à blâmer. Quoi qu'il en soit, les deux communautés n'ont pas le choix et doivent se partager l'église canoniale.

Le partage de l'église des chanoines

Une fois le bois brûlé de la charpente et les pierres du clocher dégagées des voûtes de l'église canoniale, celles-ci doivent être sécurisées, restaurées et protégées par une toiture temporaire afin de permettre à des personnes d'y prendre place sans risque. Les sources écrites sont muettes sur ces restaurations et on ignore le temps qu'elles ont pris, mais on peut supposer qu'il s'agissait du premier chantier de restauration, non seulement parce qu'il fallait sauver ce qui restait de l'église, mais aussi parce que chanoines et laïcs avaient besoin d'un lieu de culte. Le second chantier a certainement concerné la destruction de la tribune qui se trouvait contre le mur de séparation des églises, et le déplacement du chœur liturgique dans le sanctuaire. En effet, c'est dans ces deux travées de nef que les paroissiens ont été autorisés à prendre place lors des messes (fig. 4). Rappelons que les deux communautés n'utilisaient pas l'église au même moment et que seul le sacristain assurait les messes des laïcs. Les stalles de cette époque existent encore et sont bien datées stylistiquement du XVII^e siècle. Elles ont été installées dans la travée occidentale du sanctuaire et c'est certainement dans la travée orientale que se trouvait le maître-autel. Le déplacement du chœur liturgique a entraîné la condamnation des arcades de la chapelle

latérale Saint-Jacques, qui s'est ainsi retrouvée isolée de l'église des chanoines. L'ancien mur de séparation des églises, qui a empêché le feu de se propager de l'une à l'autre, est devenu le mur de façade de l'église durant le temps de la reconstruction de la nef. La question de l'accès s'est évidemment posée. En effet, la porte qui se trouvait dans le mur de séparation ne pouvait pas être utilisée par les paroissiens, en raison de la nef en ruine puis du chantier de reconstruction qui se trouvait au-devant. Il fallait trouver une autre solution, ce qu'offrait non seulement l'existence de la porte de l'église canoniale (fig. 2), mais aussi la destruction de l'aile occidentale du couvent au cours du même incendie de 1680. La fouille menée au pied de l'église des chanoines en 2016⁴² a ainsi mis en évidence qu'un passage avait été construit à l'emplacement de l'ancienne galerie nord du cloître pour permettre aux laïcs d'accéder à l'église des frères sans pénétrer dans le couvent (fig. 4). Ainsi, la séparation des communautés était maintenue malgré le partage de l'église subsistante. Cet aménagement a également servi à maintenir le culte sur le tombeau de l'abbé Ponce de Sixt.

La permanence du culte aux reliques de l'abbé Ponce

Renoncer aux revenus générés par les pèlerins, certainement de plus en plus nombreux à la suite de la publication en 1666 d'une vie légendaire de l'abbé et au moment même où la communauté en avait le plus besoin pour financer les restaurations du couvent incendié, était certainement impensable. Il fallait donc trouver une solution pour que, malgré la disparition de la nef où se trouvait le tombeau, les visiteurs continuent à venir s'allonger au-dessus des reliques en espérant guérir de leurs maux. C'est ainsi que l'ancienne chapelle latérale Saint-Jacques a probablement été temporairement utilisée comme lieu de pèlerinage.

Isolée du chœur liturgique et du sanctuaire par ses arcades condamnées, l'ancienne chapelle n'était plus accessible que par une porte qui ouvrait dans le cloître et qui se trouvait juste à côté de celle de l'église des chanoines. Le passage

42 S. Bochaton, A. Gaillard, A. Letailleur, *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.

maçonné créé pour la desservir depuis le parvis de la nef, et ainsi permettre aux laïcs d'y prendre place en temps voulu, y menait également tout droit. Aussi, les reliques ont certainement été récupérées dans la nef en ruine et transférées dans l'ancienne chapelle. Il est probable qu'elles y aient été enterrées sous une nouvelle dalle et au pied de l'arcade occidentale de la chapelle qui a alors été décorée. La peinture représente le thème funéraire par excellence, une Crucifixion du Christ. Datée du XVII^e siècle (fig. 6), elle est aujourd'hui dissimulée en partie inférieure par un meuble lui-même daté du XVII^e siècle, ce qui indique que la peinture a été laissée visible un court laps de temps.

Ainsi, les pèlerins ou les paroissiens qui souhaitaient se rendre sur le tombeau de l'abbé pouvaient y accéder directement depuis ce passage qui contournait par le sud la nef en reconstruction. Quand celle-ci a été terminée, alors les reliques ont été à nouveau enterrées dans le tombeau initial et les paroissiens ont pu se réinstaller dans la nef, avec toutefois quelques aménagements.

Reconstruction de la nef moderne

Les trois travées occidentales de la nouvelle nef, achevées en 1687 d'après un millésime gravé sur leurs voûtes, mesurent 16,25 m hors œuvre. Les trois travées mesurent une égale longueur de 4,90 m chacune, sont surmontées de voûtes d'arêtes et séparées par des pilastres. Dans les deux travées orientales, de petites baies modernes surmontées d'arcs surbaissés éclairent la nef depuis le nord et le sud. À l'extérieur, des contreforts de l'époque contemporaine soutiennent les voûtes. En 1687, la nef des paroissiens était toujours séparée de l'église conventuelle par le mur. Celui-ci aurait pu être conservé et retrouver sa fonction première de séparateur des églises. Pourtant, en 1688, les paroissiens demandent et obtiennent sa destruction. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un large arc diaphragme en plein cintre (fig. 7), semblable à celui dans l'église d'Entremont (fig. 8). Les deux communautés décident alors, pour des raisons que l'on ignore, de se répartir différemment l'édifice entièrement reconstruit : les frères ne conservent que les deux travées du sanctuaire, tandis que les paroissiens occupent désormais la nef entière débarrassée de son mur et de l'ancienne tribune. L'usage change, de même que la propriété. Désormais, les paroissiens



Fig. 6 : Peinture du XVII^e siècle dans l'ancienne chapelle Saint-Jacques © S. Bochaton.



Fig. 7 : La nef et les vestiges du mur dans l'église de Sixt aujourd'hui © S. Bochaton.



Fig. 8 : La nef et les vestiges du mur dans l'église d'Entremont aujourd'hui © S. Bochaton.

doivent financer les réparations de l'ensemble de la nef. En parallèle, les chanoines poursuivent pendant de nombreuses années les travaux de réparation du couvent.

Ainsi, entre le XIII^e siècle au moins et le XVII^e siècle, l'église abbatiale de Sixt est composée de ces deux églises, canoniale à l'est et paroissiale à l'ouest, qui fonctionnent l'une à côté de l'autre, jusqu'au moment où elles sont réunies en 1688. Après la suppression du mur, un seul maître-autel sert aux offices des deux communautés. La documentation archivistique disponible ne permet pas de préciser l'évolution des vocables, la disposition des autels secondaires et des chapelles. L'évolution architecturale de ces deux églises est cependant mieux connue, grâce à une méthodologie tridisciplinaire alliant histoire, histoire de l'art, mobilier et immobilier, et archéologie. Un travail semblable a été mené sur l'église abbatiale d'Abondance⁴³ et est en cours sur le site de l'ancienne abbaye d'Entremont⁴⁴.

43 S. Bochaton, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 2021.

44 Chantier-école de l'université Savoie Mont Blanc débuté en 2021 et dirigé par S. Bochaton.

Bibliographie :

- BASTIAN Jean-Pierre, «La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XV^e siècle», *Revue historique vaudoise*, 2009, n° 117, p. 189-216.
- BAUD Anne, SCHMITT, Anne (dir.), *La construction monumentale en Haute-Savoie du XII^e au XVII^e siècle*. De la carrière au bâti. Lyon, 2019.
- BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*. Annecy, 2006.
- BOCHATON Sidonie, *Les chanoines réguliers en Savoie du Nord. Restitution des abbayes d'Abondance et de Sixt (XII^e-XVII^e siècle)*, thèse de doctorat, université Lumière-Lyon 2, 2021.
- BOCHATON Sidonie, «Deux exemples de fondations prieurales en Chablais. Meillerie et Saint-Paul (XII^e-XIII^e siècles)», dans *Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du Nord (V^e-XV^e siècles)*, Ripaille, 5-6 novembre 2015, Rennes, 2020, p. 213-224.
- BOCHATON Sidonie, *Le pèlerinage sur le tombeau de l'abbé Ponce de Sixt de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle. Entre continuité et renouveau*, disponible en ligne sur <https://carnetparay.hypotheses.org/> [dernière consultation le 08/02/2022].
- BOCHATON Sidonie, JOUNEAU David, «L'abbaye de Sixt à travers le temps. Résultats des campagnes archéologiques 2015-2016», *Les Dossiers du Musée savoisien : Revue numérique*, 4-2018, disponible en ligne sur https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 08/02/2022].
- BOCHATON Sidonie, GUFFOND Christophe, JOUNEAU David, «L'abbaye de Sixt. Une histoire architecturale mouvementée», dans *Domestiquer un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt (XI^e - XXI^e siècle)*, Annecy, 2017, p. 25-47.
- BOCHATON Sidonie, «Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais. Nouvelles recherches historiques et archéologiques», *Les Dossiers du musée savoisien : revue numérique*, 2-2016, disponible en ligne sur https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_7772/les-dossiers-du-musee-savoisien-revue-numerique [dernière consultation le 08/02/2022].
- BOCHATON Sidonie, GAILLARD Audrey, LETAILLEUR Arnaud, *Abbaye de Sixt. Le cloître et la salle capitulaire*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.
- BOCHATON Sidonie, GAILLARD Audrey, LETAILLEUR Arnaud, *Abbaye de Sixt*, Rapport final d'opération archéologique déposé à la DRAC Rhône-Alpes, 2015.
- CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge. Économie et société. Fin XIII^e-début XV^e siècle*, Paris, 2001.
- CARRIER Nicolas, MOUTHON Fabrice, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, 2010.
- CHÂTILLON Jean, *Le mouvement canonial au Moyen Âge. Réforme de l'église, spiritualité et culture*, Brepols, 1992.
- COUTAZ Gilbert (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Bâle, 1997.
- DELERCE Arnaud, *L'abbaye d'Abondance et sa congrégation. D'après la reconstitution du chartrier canonial (1108-1300)*, Chambéry, 2019.
- DEPASSIER Jean, *Recueil de la vie et gestes du vénérable Ponce, l'abbé des chanoines réguliers du monastère de Siz*, Annecy, 1666.
- KAESER Véréne-Françoise, *Les chanoines augustins dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge (principalement d'après les visites pastorales de 1411 à 1516-1518)*, mémoire de licence, université de Genève, 1975.
- MOUTHON Fabrice, *Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde? Reti Medievali Rivista*, 2006/2, t. VII, p. 1-24.
- PARENT Alexandre, *Vivre et croire : la religion dans les paroisses du diocèse de Genève au milieu du XV^e siècle d'après les visites pastorales de Barthélemy Vitelleschi (1443-1445)*, mémoire de master 2, université Savoie Mont-Blanc, 2017.
- PARISSE Michel (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XI^e-XIII^e siècles)*, Le Puy-en-Velay, 29 juin-1^{er} juillet 2006, Saint-Étienne, 2009.
- PICCARD Louis-Étienne, «L'abbaye d'Entremont», *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Thonon-les-Bains, 1895, t. IX, p. 1-199.
- RANNAUD Marie, *Histoire de Sixt. Abbaye - Paroisse - Commune. 1135-1914*, Annecy, 1916.
- RANNAUD Marie, *Le Bienheureux Ponce de Faucigny : fondateur de l'abbaye de Sixt : sa vie, son culte*, Sixt-Fer-à-Cheval, 1905.
- REBORD Charles-Marie, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy, 1411-1900 : analyses détaillées des visites de saint François de Sales 1604-1618. Texte original des procès-verbaux de ces mêmes visites, notes et documents*, Annecy, t. 2, 1923.
- VAN GENNEP Arnold, *Culte populaire des saints en Savoie*, Paris, 1973.

Abréviations communes :

Acad. chabl. : Académie chablaisienne

Acad. Faucigny : Académie du Faucigny

Acad. flor. : Académie florimontane

Acad. salés. : Académie salésienne

Acad. Sav. : Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie (plus communément : Académie de Savoie)

ADA : Archives départementales de l'Ain

ADCO : Archives départementales de la Côte-d'Or

ADHS : Archives départementales de la Haute-Savoie

ADI : Archives départementales de l'Isère

ADS : Archives départementales de la Savoie

AEG : Archives d'État de Genève

AM : Archives municipales (suivi du nom de la ville)

AN : Archives nationales

AST : Archivio di Stato di Torino

BAA : Bulletin de l'Archivum Augustanum

BEPAA : Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines

BM : Bibliothèque municipale (suivi du nom de la ville)

BnF : Bibliothèque nationale de France

BSBAC : Bulletin de la Surintendance des activités et des biens culturels

CDRC : Centre de datation par le radiocarbone

DFS : Document final de synthèse

MAF : Mémoires et documents publiés par l'Académie florimontane

MDAC : Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne

MDAF : Mémoires et documents publiés par l'Académie du Faucigny

MDG : Mémoires et documents publiés par la société d'histoire et d'archéologie de Genève

RAVA : Région autonome Vallée d'Aoste

RFO : Rapport final d'opération

RS : Revue savoisienne

SBAC : Surintendance des activités et des biens culturels

SHAG : Société d'histoire et d'archéologie de Genève

SHAM : Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne

SHSR : Société d'histoire de la Suisse romande

SSHA : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie

PARCOURS

des patrimoines, de passages en châteaux



Le Faucigny, province historique des pays de Savoie, s'étend du lac Léman au Mont-Blanc et se compose de plusieurs vallées et cols, dont le contrôle au Moyen Âge assurait un avantage certain à ses détenteurs. Principauté de premier plan, ce territoire, occupé de tout temps, présente un patrimoine généreux et varié dont l'étude permet de cerner les différentes occupations humaines et leurs adaptations à ce milieu de reliefs.

Le colloque d'archéologie et d'histoire, organisé à Bonneville les 1 et 2 octobre 2021 par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Région autonome Vallée d'Aoste et la Communauté de communes Faucigny-Glières, avait pour objectif de dresser un bilan en regroupant dans une première synthèse les recherches archéologiques et historiques récentes menées sur ce territoire pour les périodes médiévale et moderne. Le présent ouvrage réunit vingt contributions rédigées par une pluralité de chercheuses et chercheurs oeuvrant pour un large panel d'organismes.

Ce colloque et cette publication sont proposés dans le cadre du projet « Parcours des patrimoines, de passages en châteaux », porté sous le programme Interreg France-Italie Alcotra et financé par le fonds FEDER.